

### Cadre général

Direction// service ou pôle d'affectation : DPAPH, DECS et Dir Com.

Référence au programme, schéma, mission existant : 229 « Personnes âgées – subventions personnes âgées », 10 « enseignement et promotion de la langue bretonne ».

Description de l'action actuelle : Opération intergénérationnelle à l'échelle du département mise en œuvre à titre expérimental par le Conseil général pendant l'année scolaire 2005 – 2006.

Axe 4 : « Répondre efficacement aux enjeux démographiques »

Objectif 3 : Favoriser la mixité sociale et générationnelle au travers de nos aides et interventions afin de maintenir l'équilibre des territoires

### Description du projet

Objectifs : - Favoriser la prise en compte globale des personnes âgées en développant des activités intellectuelles avec des jeunes sur des contenus valorisant les connaissances et valeurs des anciennes générations,  
- permettre le développement du lien social intergénérationnel à l'échelle locale,  
- Favoriser la transmission du breton parlé des bretonnants de naissance aux enfants et adolescents apprenant le breton à l'école, ainsi qu'aux étudiants se destinant à des métiers requérant une connaissance du breton (auxiliaires de vie sociale, professions para-médicales, animateurs auprès des publics âgés, enseignants, ...)

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* :

- bretonnants de naissance (la majorité des Finistériens nés avant 1945),
- élèves scolarisés dans l'enseignement bilingue (4400 en 2005),
- étudiants de certaines filières finistériennes et bretonnes

2. *Présentation du contenu du projet* :

- Créer un réseau d'initiatives locales couvrant tout le département et associant des établissements scolaires ou des étudiants, des établissements de personnes âgées ou des clubs du 3<sup>me</sup> âge, des municipalités et des associations locales agissant dans les domaines du patrimoine, du breton ou de la culture en général, à partir d'un concours annuel de reportages en breton.

- Créer et faire connaître un label Klaskerien ha treizherien soñjou / Quêteurs de mémoire, porté par le Conseil général et fédérant les initiatives de terrain sur des objectifs contenus dans les politiques départementales gérontologiques et de promotion du breton. Développer la notoriété du Conseil général sur ces axes, notamment à partir de la valorisation des reportages réalisés par les jeunes.

- Organiser des événements intergénérationnels à partir du concours annuel : abadenn veur chaque fin d'année scolaire, animations dans les résidences de personnes âgées, favoriser le montage de projets locaux de collectage du patrimoine immatériel par les collectivités locales, dans le prolongement de l'opération.

3. *Moyens et coûts* :

En cours de chiffrage, autour de 80 000 € / an, dont une grande partie doit être imputée sur des crédits déjà existants, plus un agent à temps plein sur l'opération et des missions de développement qui y sont liées.  
Durée prévisionnelle : 5 années scolaires.

Modifications proposées par rapport à l'existant :

- impliquer la direction PAPH dans la maîtrise d'œuvre et le financement (approche TRANSVERSALE)
- missionner les animateurs des CLIC sur ce projet
- Imputer une partie des dépenses sur des programmes déjà existants
- Rechercher des cofinancements par le mécénat et la participation des collectivités locales.

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- réalisation de la 1<sup>ère</sup> édition en cours, évaluation
- programmation de l'édition 2006 – 2007 sur des objectifs de montée en puissance de l'opération, en s'associant de nouveaux partenaires internes et externes.
- Structuration du réseau.

Indicateurs de suivis : - Evolution de la participation à l'opération.

- Retours des acteurs de terrain et du grand public
- Retombées médiatiques

Délais : mars 2006 : évaluation, programmation de la 2<sup>e</sup> édition

### Acteurs

Elu référent : André LE GAC, conseiller général délégué à la langue bretonne

Chef de projet/Référent : Annaïg DAOUPHARS, chargée du projet à la DECS

Partenaires internes : DECS, Dir Com, Délégués thématiques personnes âgées, CLIC, territoires d'action sociale

Partenaires externes : UDARPA, municipalités, établissements de personnes âgées, associations, Education nationale, Direction diocésaine de l'enseignement catholique, Diwan, entreprises privées, artistes, médias.